

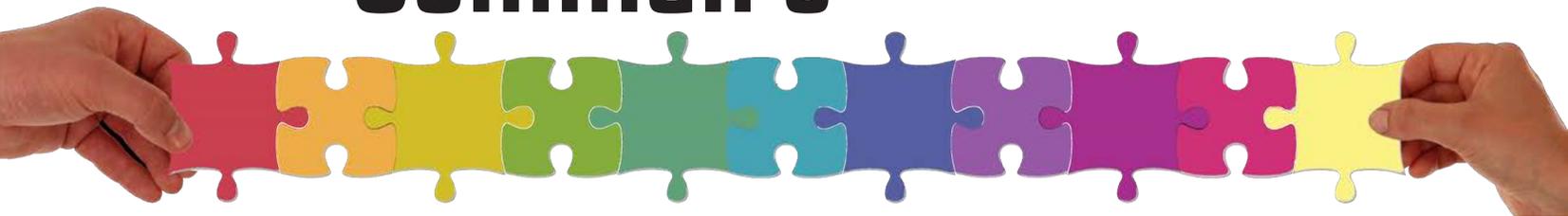
La Gazette de la Lône

Magazine municipal de la commune d'Ancône

**Ancône :
faites découvrir
notre joli village**

numéro 105 juin 2021

Sommaire



P. 4	Informations municipales
P. 6	Règles d'urbanisme
P. 7	Le budget
P. 8	La stérilisation des chats
P. 9	Le CCAS, un service communal à votre service
P. 10	Une transition énergétique exemplaire!
P. 11-13	Environnement
P. 14	rendez-vous culture
P. 17	Vie scolaire
P. 18	Portraits
P. 21	Patrimoine
P. 22	Etat civil
P. 23-26	Les associations ancônaises
P. 27	Portrait
P. 28	Agenda
P. 29	Vie économique
P. 30	Montélimar-Agglomération

Édito

L'été arrive, l'été est là !

L'été est synonyme de vacances, de détente, de liberté et de bons moments partagés en famille ou entre amis. La chaleur du soleil met du baume au cœur et réchauffe nos pensées.

Nos associations reprennent leurs activités tout doucement, certaines ont pu reprendre le 19 mai, d'autres le 9 juin mais tout le monde pourra être sur le pont pour l'été, à partir du 30 juin. Nous pourrons alors retrouver nos festivités habituelles : les concours de pétanque, les feux d'artifice, le repas du 14 juillet, les fêtes de la lône, la fête votive ... L'été sera festif ! Réservez vos dates !

Toutefois, chacun d'entre nous doit avoir conscience que la situation sanitaire reste fragile et il faudra rester prudent lors de ces rassemblements. Il serait regrettable de faire basculer une année de privation, de confinement en un été ! Ces festivités sont toutefois nécessaires et utiles car elles vont nous permettre de nous rassembler et de recréer du lien social au sein de notre village. Ce lien a été coupé voilà plus de 15 mois un certain soir de mars 2020. Beaucoup ont souffert et continuent à souffrir d'avoir été isolés, de ne plus avoir serré dans leurs bras enfants, petits-enfants ou amis. Les quelques visites ou conversations téléphoniques reçues n'ont malheureusement pas permis de combler la solitude et le manque.

Ce lien social, cette qualité de vie que nous connaissions a été mis à mal ! Et comme si cela ne suffisait pas, nous rencontrons de multiples incivilités ou dégradations sur notre commune et ce de tout ordre, du sac poubelle à côté du container plutôt qu'à l'intérieur aux déjections canines au milieu de la rue - malgré la présence de distributeur sac à crotte à de multiples endroits - ou encore les nuisances sonores à toute heure, la vitesse excessive dans nos rues. Même le stade, lieu de convivialité, de retrouvailles et d'échanges a fait l'objet de dégradation. La liste est longue et nous met tous dans une colère et une incompréhension. Une réflexion de chacun d'entre nous doit être apportée. Non seulement ces incivilités nous mettent à cran mais encore représentent des coûts de réparation très importants et qui sont à la charge de chacun d'entre nous ! La municipalité est en lien avec les forces de l'ordre, des rondes nocturnes sont effectuées en plus grand nombre mais cela ne suffit pas pour l'instant !

Faisons le vœu que l'arrivée de l'été nous apporte plus de sérénité et de tranquillité. Que la liberté retrouvée apporte son lot de réjouissance et nous permette de vivre dans le respect de tous.

Bien à vous
Christophe FERET



MAIRIE D'ANCÔNE

Accueil du public : du lundi
au vendredi 8h30-12h30,
samedi 10h-12h

04 75 92 59 90
Astreinte 06 37 10 86 71

accueil@mairie-ancone.fr

LA POSTE



BUREAU DE POSTE

Votre bureau de POSTE
au cœur du village, avec
parking, vous accueille
lundi 13h30-16h
mardi 13h30-16h
mercredi 9h-12h
jeudi 9h-12h et 13h30-16h
vendredi 13h30-16h
samedi 9h-12h

Vous pouvez y réaliser
les opérations courantes :
achats timbres ordinaires
et philatéliques, achats
emballages colis, lettres
suivies, enveloppes à
bulles, retrait sur compte
CCP ou EPARGNE, dépôt
compte CCP ou EPARGNE,
remise de chèques sur vos
comptes, envoi courriers
ordinaires + suivis + colis
toutes destinations, service,
réexpédition de courrier,
poste restante, garde de
courrier, mise à disposition
de vos avisés (courriers +
colis).

RECENSEMENT OBLIGATOIRE ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Tous les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en Mairie munis d'une carte d'identité et du livret de famille des parents. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Dans le cadre des mesures sanitaires prises par le gouvernement pour la mise en œuvre des orientations du Président de la République, l'organisation des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) en présentiel est suspendue jusqu'à nouvel ordre sur le territoire métropolitain.

Aussi, il est impératif que les jeunes français, âgés de 16 ans révolus continuent à se présenter en mairie afin de procéder à leur recensement militaire.

+ d'infos : espace jeune sur majdc.fr.



Les projets des CMJ se concrétisent

Les Conseillers Municipaux des Jeunes ancônais se sont réunis à la salle du conseil pour la 1^{ère} fois en présentiel le 21 mai 2021, suite à l'amélioration des conditions sanitaires.

Malgré la distance, cela ne les a pas empêchés de se concerter par le biais de multiples visioconférences afin de construire des projets qu'ils ont fait émerger durant les réunions.

L'un d'eux était la création d'un coin lecture dans la cour de l'école. Le vendredi 21 mai, les jeunes conseillers ont découvert le mobilier extérieur qui sera dédié à l'évasion littéraire pour les enfants qui souhaiteront s'y adonner pendant les récréations.

Un autre projet des CMJ pourra se réaliser cet été grâce à l'intervention des « chantiers jeunes ». En effet, 12 jeunes de l'agglomération de Montélimar viendront durant une semaine pour tracer des jeux au sol dans la cour des écoles. Ils réaliseront aussi une fresque géante sous le préau du stade de foot.

L'équipe municipale remercie les jeunes conseillers pour leur investissement et sérieux lors de cette année un peu particulière.

Une campagne de changement des panneaux de rues a été réalisée en début d'année 2021. Afin de valoriser la signalétique et garantir la sécurité routière, ces nouveaux panneaux de rues se voient mieux, se lisent mieux et enfin sont plus sûrs.

Les panneaux de signalisation routière vont faire peau neuve

Après les premiers changements de panneaux de signalisation de rues, un état des lieux sera effectué sur les panneaux directionnels afin de simplifier l'information, de garantir votre sécurité et de réduire la pollution visuelle.



Les vestiaires du stade de foot

Un coup de jeune est apporté aux vestiaires avec une nouvelle ouverture devant le stade, ce qui apparaît comme une évidence.

Les sanitaires et murs des vestiaires vont également être rénovés pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles et laisser nos joueurs locaux briller sur les terrains.



TERRAINS DE TENNIS

Les terrains de tennis

Les terrains de tennis se font également une beauté avec le traitement de démoussage réalisé avant l'été. Fins prêts à accueillir les joueurs chevronnés qui attendent la reprise avec impatience !



Les formalités d'urbanisme

pour les particuliers : que faut-il faire ?

Avant réalisation de tous travaux, il convient de s'assurer de la faisabilité de votre projet et de retirer un dossier de demande de « permis » ou de « déclaration préalable » auprès du service urbanisme de votre Mairie, qui vous accompagnera dans vos démarches. Le délai de traitement du dossier varie de 1 à 5 mois en fonction de la nature des travaux et de leur localisation.

A noter : certains travaux d'entretien et de réparation ordinaire ne sont pas soumis à autorisation. En revanche, certaines démolitions peuvent être soumises à autorisation et nécessiter une demande de « permis de démolir ». Dans tous les cas, renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre Mairie.

J'envisage de réaliser des travaux

Quelles sont les formalités ?

Légende couleur des formalités

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Pas de formalité

Je fais des travaux de peinture



- Ravalement ou peinture de façade
- Peinture des menuiseries extérieures
- Peinture des portails, garde-corps et claires-voies
- Réparation ou entretien courant (même dessin, matériau et couleur)

Je fais des travaux de toiture



- Réfection de la couverture (Tuiles, ardoises, ...)
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Je pose une fenêtre de toit, une cheminée ou des panneaux solaires

Je remplace ou modifie des ouvertures extérieures



- Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, portes, ...)
- Création ou modification d'une ouverture (y compris les fenêtres de toit)

Je construis ou modifie un mur ou des clôtures



- Une clôture en limite de propriété ou non
- Mur de plus de 2m de hauteur
- Une clôture agricole

Je construis une maison ou une dépendance chauffée



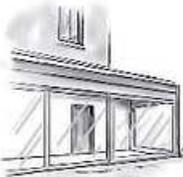
- Bâtiment de plus de 20m²
 - Bâtiment de 5m² à 20m²
 - Bâtiment de moins de 5m² (sauf exception)*
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

J'installe une piscine fixe : enterrée, semi-terrestre ou hors-sol



- Superficie de plus de 100m²
- Superficie entre 10m² et 100m² avec un abri fixe ou modulable, d'une hauteur de plus de 1,80m
- Superficie entre 10m² et 100m² non couverte ou avec un abri modulable d'une hauteur de moins de 1,80m (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10m² (sauf exception*)

J'agrandis où je surélève mon habitation, je crée un nouveau plancher (mezzanine...) ou j'installe une véranda



- Superficie supérieure à 20m² voire 40m² dans certains cas
 - Superficie inférieure à 20m² voire 40m² dans certains cas
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

J'installe une piscine hors-sol gonflable ou en kit



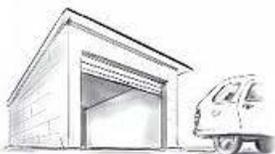
- Superficie de plus de 10m² installée plus de 3 mois
- Superficie de plus de 10m² installée moins de 3 mois (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10m² (sauf exception*)

J'installe une serre ou un châssis dans mon jardin



- De plus de 4m de hauteur ou plus de 2000m²
- D'une hauteur entre 1,80m et 4m
- D'une hauteur de moins de 1,80m (sauf exception*)

Je construis un abri de jardin, une pergola, un carport ou une dépendance non chauffée



- De plus de 20m² (si autorisé par le Plan local d'urbanisme)
- De 5m² à 20m² (si autorisé par le PLU)
- De moins de 5m² (sauf exception*)

J'installe de manière durable un accessoire en façade ou en toiture



- Une pompe à chaleur (ou un climatiseur)
- Une antenne parabolique ou hertzienne
- Un store, bannière ou une marquise
- Une sortie de gaine (cheminée, ventouse, ...)
- Un coffret technique (gaz, électricité, ...)
- Des garde-corps ou mains courantes
- Une éolienne ou des panneaux solaires
- Une caméra de vidéosurveillance
- Un interphone
- Une boîte aux lettres
- Des luminaires

J'aménage mes combles ou un garage sans création de plancher



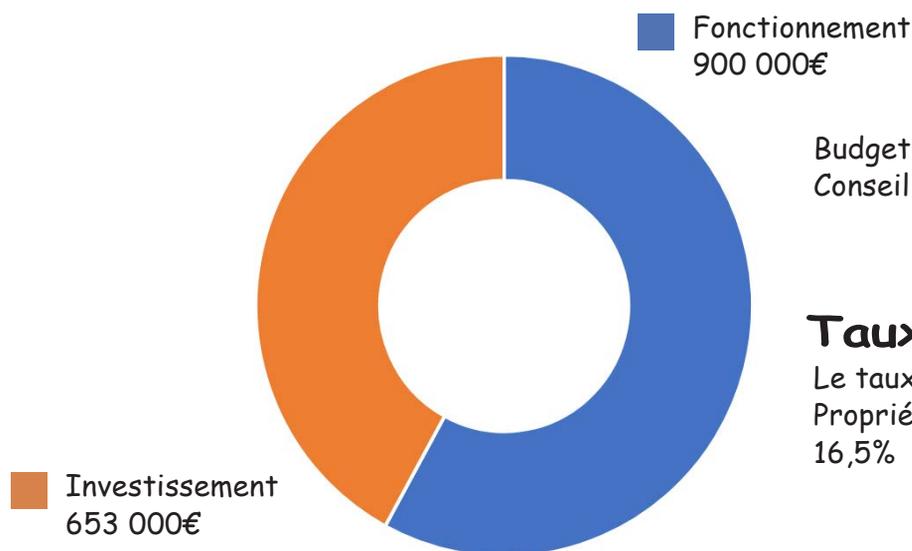
- J'aménage plus de 5m² de surface de plancher
- J'aménage moins de 5m² de surface de plancher
- Je pose une fenêtre de toit
- Je crée, modifie ou remplace des menuiseries extérieures

Je fais des travaux extérieurs dans les abords d'un monument historique

- Je veux modifier ou supprimer un élément identifié comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (élément bâti, non bâti ou végétal)
- Je veux modifier l'aménagement des espaces non bâtis autour de ma maison (par création ou suppression de : plantation, allée, terrasse, pergola, abri, etc)

BUDGET

LE BUDGET PRIMITIF 2021



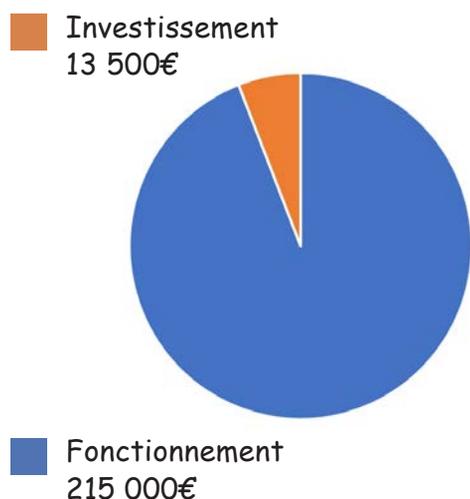
Budget primitif de la commune adopté au Conseil Municipal du 17 mars 2021.

Taux des taxes locales stable

Le taux TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) communal reste stable : 16,5%



Budget primitif du service de l'eau d'Ancône



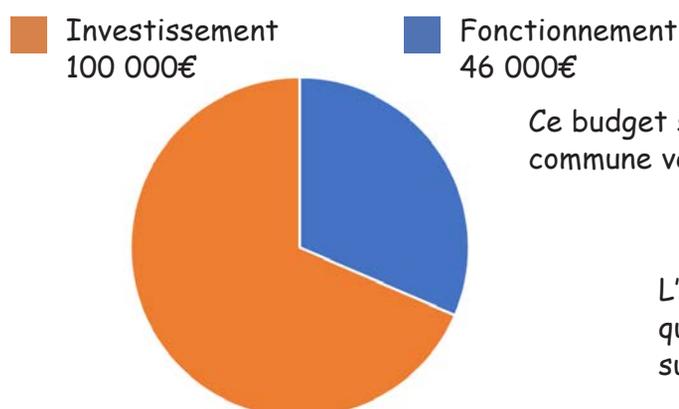
Lors du Conseil municipal, les tarifs de l'eau ont également été votés, sans augmentation de ceux-ci :

Prix de l'eau : 0,87€/m³

Location du compteur d'eau : 6,10€

La compétence de l'eau potable est devenue intercommunale de manière obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2020 pour les communes membres d'une Communauté d'Agglomération. Monélimar-Agglomération a décidé d'une délégation temporaire d'un an à partir du 1^{er} janvier 2020, qu'elle a reconduit pour 2021 (Conseil municipal de Montélimar-Agglomération du 16-12-20).

Création du budget Ancône Energies



Ce budget sera dédié à tout ce qui concerne l'avancée de notre commune vers la transition énergétique.

L'équipe municipale remercie le généreux donateur qui a permis de financer le projet photovoltaïque sur les toits de l'école.

INFORMATIONS MUNICIPALES

La première campagne de stérilisation a été un franc succès sur la commune.

Le problème des chats errants, avec toutes les nuisances que cela entraîne, est courant.

Afin d'endiguer leur prolifération, la commune s'est lancée dans une vaste opération de capture des chats errants qui sont ensuite conduits chez le vétérinaire. Le bilan de la campagne menée est le suivant : de nombreuses opérations de capture, 18 chats stérilisés, dont 2 gestantes. Une femelle a été récupérée avec ses 5 chatons et placée en famille d'accueil. Ils seront adoptés sous contrat associatif.

Les chats trappés sont soignés, déparasités et vermifugés si besoin. Laure Tariotte, conseillère municipale, s'est investie dans cette opération. Trois «nourrisseurs» l'ont aidée à la capture de nombreux chats.

Après stérilisation, les chats ont été relâchés à l'endroit même de la capture, le but n'étant pas l'élimination, mais plutôt d'éviter la prolifération.

Cette campagne de stérilisation a été réalisée avec l'association SOS 4 pattes en détresse et 30 millions d'amis. L'équipe municipale remercie la clinique Les Tilleuls pour leur aide précieuse.



topocad
INFORMATIQUE

Depuis plus de 20 ans, Professionnel et Particulier
ZAE de Boulagne 580 chemin ds Coquelicots - 26160 La Bégude de Mazenc
contact@topocad.fr / 04 75 46 25 47 – www.topocad.fr

AIDE AU JARDIN
Entretien de jardins

Prestation professionnelle
Tonte, Débroussaillage, Taille, Contrat d'entretien...

SI
SERVICES à
La PERSONNE

50% déductible des impôts

Tél 06 74 06 61 57
Chemin de st prix 26200 Montélimar

COMMISSION INFORMATION

Directeur de la publication : Christophe FERET

Rédacteur en chef : Commission information,
40 Grande rue, 26200 ANCÔNE.

04 75 92 59 90 redaction.gazette@mairie-ancone.fr

Rédacteurs : élus, associations, écoles,
commission information.

Photos : commission information, rédacteurs, pixabay.fr

Illustration & BD : Jean-Marie Mollier

Impression : Imprimerie OFFSET 111 - 700ex, semestriel

Nous remercions les associations, les partenaires
annonceurs, pour la réalisation de cet ouvrage.

LE CCAS OU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE QU'EST CE QUE C'EST ?

CCAS
centre communal d'action sociale



Depuis 7 ans, le maire Christophe Féret a fait le choix de maintenir un service de proximité : le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS qui n'est pourtant pas obligatoire pour les communes de moins de 1500 habitants. Il en a même doublé le budget.

Beaucoup en ont entendu parlé mais peu de personnes en connaissent le principe, ses missions, son organisation.

Voici quelques éléments pour mieux comprendre le fonctionnement du CCAS.

Quel est son rôle et sa mission ?

C'est un organisme public communal qui a pour but de mettre en œuvre la politique sociale de la commune.

Il intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales.

Il développe des activités et missions visant à assister et soutenir les publics en difficulté qui peuvent être : les personnes handicapées, les familles ou les personnes âgées.

-Dans le cadre légal de ses missions, il accompagne les personnes pour leurs démarches

administratives, la constitution de demandes d'aides sociales comme par exemple l'APA (allocation d'aide personnalisée), et les transmet aux autorités compétentes.

-Dans le cadre des aides sociales facultatives, le CCAS peut offrir des services d'urgence telles que des aides alimentaires (colis) ou une aide matérielle.

-Enfin, il supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune tels que : la semaine bleue, le loto du CCAS, le colis des aînés...



Comment est-il organisé ?

Il est composé d'un conseil d'administration dont le maire en est le président. Les membres du conseil sont composés de membre élus de la commune et

de membres extra communaux nommés par le maire parmi lesquels figurent des représentants d'associations : familiales, de personnes handicapées, de retraités et de personnes âgées, ou encore issus du domaine de la lutte contre l'exclusion.

Le CCAS est rattaché à la collectivité mais garde néanmoins une certaine autonomie de gestion car il possède son propre budget.

Comment est-il financé ?

Les principales ressources financières du CCAS sont apportées par la commune sous forme d'une subvention. Elles proviennent également d'une partie du produit des concessions funéraires.

Enfin, et ceci est méconnu des administrés, le CCAS peut recevoir des dons de la population.

Ces dons sont aussi déductibles d'impôts.

Comment contacter le CCAS ?

Vous pouvez contacter le CCAS au 07 82 06 91 21, envoyer un mail à : ccas@mairie-ancone.fr ou prendre rdv à l'accueil de la mairie.

Quelques organismes pour vous aider en cas d'urgence (liste non exhaustive)

EOVI : 04 75 01 14 68

AM SERVICES : 04 75 49 05 24

A DOM SERVICES 26/07 : 04 26 52 11 24

ASSISTANCE 24/24 :

04 75 01 14 31

AVI : 04 75 01 76 15

CMS ESPOULETTE

33 avenue d'espoulette

04.26.79.10.40

Ouvert tous les jours

De 9h00 à 12h et 14h à 17h

Sauf mardi 9h30 à 12h et 14h à 17h

102 PANNEAUX PHOTO-VOLTAÏQUES INSTALLÉS À L'ÉCOLE



Votre municipalité s'est engagée dans un vaste plan d'action visant à réduire les consommations d'énergie de la commune. C'est ainsi que plusieurs projets se sont concrétisés et permettent à la commune d'être innovante en la matière :

- Remplacement des chauffages à énergie fossile ou très énergivore en consommation électrique par des pompes à chaleurs réversibles air/air avec climatisation.
- Mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toits municipaux, quand cela est possible.
- Eclairage public à led, aujourd'hui 80 % du parc équipé par de nouveaux luminaires ou par le biais du relamping (changement des ampoules)
- Rénovation de la mairie (isolation, complément de chauffage) et création de nouveaux bâtiments scolaires aux normes actuelles.

Pour poursuivre son action, la municipalité se tourne maintenant sur le photovoltaïque en auto consommation. La production électrique générée par ces installations sera directement : soit consommée par les bâtiments (chauffage/climatisation, chauffe-eau), soit renvoyée sur le réseau électrique pour être revendue aux fournisseurs d'électricité.

Les premiers panneaux photovoltaïques ont ainsi été installés sur l'école élémentaire Robert Desnos. 102 panneaux photovoltaïques, pour un fonctionnement en auto-consommation, d'une puissance totale de production de 36 Kilowatts-crête (kWc).

Le kilowatt-crête représente la puissance de production d'électricité pour un ensoleillement donné lorsque le panneau est dans des conditions idéales : orientation idéale, aucun ombrage.

Cet investissement de 41.500 € permettra une production annuelle moyenne de 45.000 KWh, représentant ainsi une économie de fonctionnement de 202.800 € sur les 20 premières années de fonctionnement de l'installation.



INFORMATION AMBROISIE

Reconnaitre l'Ambroisie à feuilles d'armoise

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES

Stade plantule
AVRIL-MAI

Stade végétatif
JUN-JUILLET

Stade floraison
AOÛT-OCTOBRE

Ses fleurs sont vert pâle à jaune et se dressent en épis

Ses tiges sont dressées, souvent velues et ramifiées

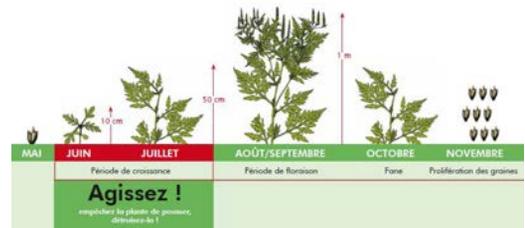
Ses feuilles sont vertes des deux côtés, minces, très découpées

Sa hauteur varie de 0,2 m à 2,00 m

Ambroisie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

Document créé par l'Observatoire des ambrosiées - contact : observatoire.ambrosiées@region-rhone-alpes.fr

Mobilisons-nous pour lutter contre le développement de cette plante aux propriétés très allergisantes



Signalez sa présence grâce à **SIGNALEMENT AMBROISIE !**



Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**

par téléphone au 0 972 376 688 ou par mail contact@signalement-ambrosie.fr

Application SIGNALEMENT-AMBROISIE disponible sur



L'ambrosie est une plante qui émet plusieurs millions de grains de pollen en fin d'été.

Ce pollen a des propriétés allergisantes et est responsable de diverses pathologies, de l'appareil respiratoire notamment. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant conjonctivite, symptômes respiratoires tels que trachéite ou toux, et parfois urticaire, eczéma et même de l'asthme.

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus fortement infestée. La plante occupe non seulement les cultures mais également les bords de routes, les bords de cours d'eau, les terrains en friche, les chantiers, etc.

Chacun peut contribuer à diminuer son développement par un signalement sur la plateforme dédiée : signalement-ambrosie.fr.

Pour mieux respirer
NE BRÛLEZ PAS
vos déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts,
c'est interdit !



Ne brûlez plus vos déchets verts,
valorisez les !

Arrêtez de vous enflammer !



Information et recommandations à l'attention des particuliers



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » [RSD] type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité **fortement émettrice de polluants** : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la **gêne pour le voisinage** et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une **sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.**

La combustion à l'air libre des déchets verts est **peu performante** et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



DÉCHETS VISÉS



Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Renseignez-vous !

LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de **580 déchetteries réparties sur toute la région**. Ainsi, 99% de la population est desservie. Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : www.sinoe.org



MERCI AUX AGENTS DE LA COMMUNE

Le maire et l'équipe municipale tenaient à remercier l'ensemble des agents de la commune.

Un grand merci pour leurs actions en faveur de l'intérêt général mais aussi face à la crise sanitaire, une période très compliquée.

Il a fallu qu'ils s'adaptent aux protocoles successifs, qu'ils aménagent leur temps de travail, et parfois qu'ils acceptent de changer de fonction pour aider leurs collègues et maintenir le service public.



Pour rappel, votre mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30-12h30 et le samedi de 10h-12h.

Pour toutes questions, merci d'envoyer un mail à accueil@mairie-ancone.fr.



Imprimerie
OFFSET 111

111, Rue Pierre Julien
26200 MONTELMAR

Tél : 04.75.51.90.37
Email : offset111@sfr.fr

MSD Marquage Signalétique Découpe
www.msd.fr

Gravure industrielle - Enseigne - Signalétique
Communication Visuelle
Cartes de visites - Flyers - Textile...

09.66.80.54.57

msd.pierrelatte@orange.fr  [msdpierrelatte](https://www.facebook.com/msdpierrelatte)

NETTOYAGE DES BORDS DE LA DIGUE



Sortie du vieux pont de Rochemaure (passerelle himalayenne) côté Ancône (île de la Conférence)

L'association ACP était à pied d'œuvre aux côtés des agents municipaux pour assurer le nettoyage des bords de lône et de l'île de la Conférence avant l'été. Les promeneurs pourront ainsi profiter d'un cadre de vie agréable.

ATTENTION AU REVEIL DU FRELON ASIATIQUE...



Un nuisible venu d'Asie

Originaire d'Asie, on retrouve cette espèce dans le Nord de l'Inde, en Chine ou dans les montagnes d'Indonésie. Apparu en France il y a une quinzaine d'années, il est désormais présent dans la quasi-totalité des départements. Le frelon asiatique s'attaque en priorité aux vergers et aux abeilles mais il arrive qu'il s'en prenne aux êtres humains.

Pour le reconnaître, c'est simple :

Il ressemble à une grosse guêpe (entre 1,5 et 3,5 cm), de couleur majoritairement noire avec une large bande orangée sur l'abdomen. Sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'autres hyménoptères, mais bien plus douloureuse.

Comment l'éradiquer ?

L'espèce a une capacité de reproduction très rapide. Pour l'éradiquer, seule la destruction des nids est efficace, mais elle doit être réalisée par des professionnels qui injecteront un insecticide directement au cœur du nid.

LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

A l'approche de l'été, le moustique tigre refait son apparition et peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la dengue et du chikungunya. Pour lutter contre leur prolifération, quelques gestes simples sont à adopter.

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES **JE CHANGE L'EAU 2 FOIS PAR SEMAINE ET VIDE LES COUPELLES** **JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS** **JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES** **JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE**

COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau.
C'est là qu'il faut agir...

PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !

Dengue, chikungunya, zika
PROTÉGEONS-NOUS !

RENDEZ-VOUS CULTURE



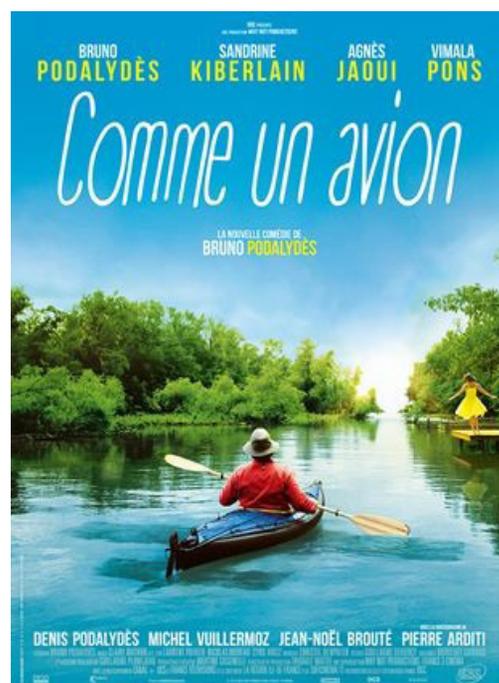
CINÉMA EN PLEIN AIR  La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Comme un avion

Vendredi 16 juillet - 22h

Place des platanes

Michel, la cinquantaine, est infographiste. Passionné par l'aéropostale, il a un coup de foudre devant des photos de kayak : on dirait le fuselage d'un avion. Il achète un kayak à monter soi-même et pagaie des heures sur son toit en rêvant de grandes traversées en solitaire... un jour, il finit par partir sur une jolie rivière inconnue. Venez avec votre siège et installez-vous : c'est gratuit ! (Sous réserve des conditions météo.)



CONFÉRENCE

La fée Électricité de Raoul Dufy

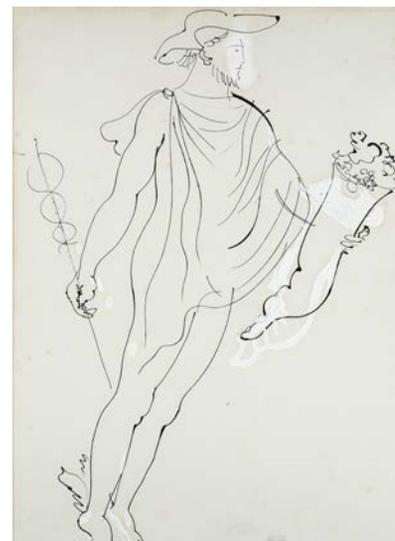
Vendredi 24 septembre - 18h30

Salle Marcel Tauleigne

Le Musée d'Art Contemporain Saint-Martin propose une conférence autour du célèbre chef-d'œuvre de Raoul Dufy, La fée Électricité (Musée d'art moderne de Paris).

Le musée conserve plusieurs dessins préparatoires de ce tableau monumental.

Manon Gaffiot, médiatrice culturelle, déroulera le fil de la création et de la présentation de La fée Électricité à l'Exposition Universelle de 1937.



ATELIER MÉMOIRE

Boostez votre cerveau

Vendredi 8 octobre - 10h

Salle Marcel Tauleigne

Isabelle Girard, coach en apprentissage efficace, vous propose de stimuler vos neurones. Dans une ambiance ludique, découvrez vos mémoires et le processus de mémorisation.



MIROITERIE THEROND

VITRERIE - FABRICANT VERRES ISOLANTS

TOUS PRODUITS VERRIERS
VENTE AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Z.A. du Meyrol - 18, avenue du Meyrol - 26200 MONTE LIMAR
Tél. 04 75 01 04 33
e.mail : miroiterie.therond@wanadoo.fr



**SIGNALÉTIQUE
GRAVURE
IMPRESSION**

zone du meyrol
MONTE LIMAR
msd@wanadoo.fr
04-75-51-88-65



Les Caves du Soleil

"Vins, Boissons, Bières et Pompe à bière"

Tél. 06 73 49 86 56
22 avenue Saint Martin
26200 Montélimar



MICHEL GROULLIER

Praticien EFT clinique

CABINET DE PSYCHOLOGIE ÉNERGÉTIQUE

15 Avenue Kennedy
Immeuble le vénitien
26200 Montélimar
m.groullier@hotmail.com
06 68 49 93 26



ADS Ancône - Aubignas - Rochemaure
Transports de malades assis
Transports privés / professionnels
Toutes distances

04-75-01-56-11

RETOUR SUR...

Les décorations de fin d'année et dessins de Noël

Merci à tous les enfants pour ces beaux dessins de Noël. Rendez-vous l'année prochaine !



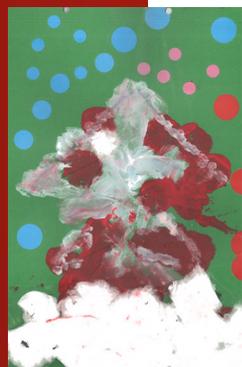
Elsa, 10 ans



Gino, 4 ans



Gino, 4 ans



Arthur, 3 ans



Lino



Gino, 4 ans



Rose Marie, 3 ans



Rebecca, 2 ans



Louis, 4 ans

Merci aux associations et agents municipaux qui se sont mobilisés pour aider à fabriquer et installer les décorations.



VIE SCOLAIRE

La Grande Lessive - projet artistique

Les élèves des écoles maternelle et élémentaire d'Ancône ont participé au projet artistique « La grande lessive ». Ce projet a pris la forme d'une installation éphémère faite par tous autour de la Terre, un même jour, au moyen de réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés. Le thème retenu cette année était « Jardins suspendus ».



Rendez-vous ludiques de l'été

Le ludobus est un espace mobile de prêts de jeux qui circule sur le territoire de Montélimar-Agglomération. Il s'adresse aux enfants comme aux adultes.

Cet été la ludothèque itinérante sera installée place des Platanes les :

- vendredi 9 juillet de 9h30 à 12h
- vendredi 30 juillet de 15h à 18h



le cnam
Conservatoire national
des arts et métiers

Information sur les nouvelles formations proposées sur le territoire

Dans le cadre du programme « Cœur de territoire » le CNAM (Conservatoire National des Arts et Métiers) Auvergne-Rhône-Alpes déploie plusieurs formations à Montélimar. Dès la rentrée, deux diplômes BAC+1 seront accessibles aux bacheliers sur les filières :

- Intégrateur web/junior
- Hospitalité/tourisme

Ces formations conduiront à un nouveau diplôme labellisé « Formation Supérieure de Spécialisation » par le Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Industrie.

Infos pratiques : cnam-auvergnerhonealpes.fr / sofia.lefevre@lecnam.net



Pierre Aubert

Vous le connaissez certainement de vue mais vous ne savez pas qui il est vraiment. La rédaction de la Gazette vous propose de découvrir Pierre Aubert, le porte-drapeau de notre commune, présent lors des cérémonies patriotiques afin de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et à ceux morts pour la France.

Une vie ponctuée par des opportunités professionnelles mais aussi des souvenirs douloureux liés à la guerre d'Algérie. "Plus les années passent, plus ces souvenirs tragiques me reviennent en mémoire, la crise sanitaire que nous connaissons y est peut-être pour quelque chose..."

Pierre n'était pas prêt à cela. Lorsqu'il a été appelé sous les drapeaux en mai 1960, c'était un jeune homme peu dégourdi, vulnérable et crédule : " j'étais enfant unique, un peu trop chouchuté et couvé par une maman aimante. L'armée a été un choc terrible entre les classes et le départ en Algérie. "

Pierre a grandi dans un milieu modeste. Son père, imprimeur typographe à la Tribune de Montélimar et sa mère, qui travaillait également à l'accueil de la Tribune, étaient des parents unis, occupés par leurs activités professionnelles. C'est ainsi qu'il a été scolarisé de bonne heure : à l'institut Chabrillan jusqu'en primaire, suivi de l'école laïque puis au collège de Montélimar, situé à l'époque, à l'emplacement de la Poste actuelle.

" Enfant, j'étais déjà lié à la vie dynamique d'Ancône, notamment à RhodiaPlage (sur une des anciennes îles, côté d'Ancône). C'était le rendez-vous du week-end. Nous nous retrouvions entre amis pour partager paisiblement le pique-nique, se rafraîchir et se divertir. A l'époque, toute la jeunesse de Montélimar se retrouvait là-bas à bicyclette pour profiter de la baignade."

Après mon année en première, je n'ai plus voulu aller à l'école. J'ai préféré entrer dans la vie active en travaillant au garage Citroën quelque temps. Je ne savais pas ce que je voulais faire, j'étais indécis, je voulais prendre le temps...

Puis est arrivé l'appel sous les drapeaux, j'ai fait 28 mois en Algérie, parti en mai 1960 pour rentrer fin juin 1962. C'est ainsi que je suis devenu un ancien d'Algérie, un ancien combattant.

L'armée m'a formé, m'a dégourdi. Elle m'a forgé le caractère, avec la rudesse de l'enseignement mais aussi cet esprit de camaraderie qui construit un groupe, une famille. Le vivre ensemble.

A mon arrivée en Algérie, j'étais plutôt "gaillard". Les jeunes de cette carrure étaient destinés à intégrer les commandos. J'avais perdu une vingtaine de kilos en quelques mois, l'armée m'a donc fait bénéficier d'une formation sur la lecture des cartes IGN et la topographie dans l'artillerie. Je suis parti avec ce nouveau bagage en poste de défense sur la frontière marocaine. Au besoin, nous devions tirer, surtout de nuit, pour protéger les soldats qui patrouillaient en surveillance de la frontière le long de la herse (barrage électrifié). Une drôle de vie, entre les alertes, les tours de garde, la chaleur, les mouches...

Là-bas, je regrettais souvent d'être loin des villes, notamment de Oran. Mais je ne l'ai pas regretté longtemps, ces villes ont été mises à feu et à sang, entre le cessez-le-feu et l'indépendance. Tant de malheurs, de situations périlleuses, c'était la guerre civile dans la guerre d'Algérie. " J'ai eu de la chance, je m'en suis sorti, être isolé dans le "bled" était plus sûr."

Après avoir connu cette période de trouble, j'étais ravi de pouvoir rentrer. J'ai eu quelques visites d'anciens camarades soldats

PIERRE AUBERT

à Montélimar, en escale pour faire le plein de nougats, mais assez peu. Nous étions nombreux à préférer faire l'impasse et tourner la page sur cette période, puis chacun reprenait le cours de sa vie mais pas forcément comme il l'avait quitté...."

A son retour, Pierre Aubert a fait des petits jobs en attendant de travailler pour le CEA (Commissariat d'Énergie Atomique), à Pierrelatte, qui recrutait massivement. Après avoir passé des tests de sélection, Pierre a été embauché comme aide-comptable avec un salaire conséquent et de nombreux avantages sociaux. C'est à cette période que j'ai multiplié les week-ends au ski ou à la mer. Mais cela n'a pas duré.

Un jour, quelqu'un de bien avisé lui a dit "il faut savoir ce qu'on veut dans la vie, préparer son week-end ou préparer son avenir." J'ai profité

quotidien. J'allais également voir mon amie, celle qui est devenue mon épouse en 2014, unis par Ghislaine Esposito alors 1ère adjointe du nouveau maire Christophe Féret. De beaux jeunes mariés !

Mon épouse est née à Ancône et y a été scolarisée. Ancône est notre commune de cœur, nous y avons une maison où nous allons l'été. J'aime me balader sur les digues et partager la vie associative d'Ancône. La liberté de se promener où l'on veut, tranquillement, sans nuisances sonores... Ce sentiment de liberté me délecte... Je pratique également la cueillette, je connais les fruits sauvages : figues, noyers et je sais où en trouver ! Côté vie associative, je me suis notamment investi dans le club Honorine, ACP et la Paroisse, c'est d'ailleurs moi qui sonne la cloche lors de la Messe !

Je prends un réel plaisir avec ACP en écrivant.



d'une belle opportunité après avoir réussi de nouveaux tests de sélection en intégrant le pôle de développement informatique.

Après 7 ou 8 ans, la situation a été un peu moins faste pour le site de Pierrelatte qui a dû réduire ses effectifs. Avec ses différentes compétences, Pierre a de nouveau eu une opportunité pour travailler à l'Association générale de prévoyance militaire (AGPM) à Toulon. Il a été l'un des analystes programmeurs de l'association et a complété son expérience par une formation contrôle qualité et analyse de gestion. "Un travail d'investigation très intéressant où régnait l'esprit de camaraderie."

En 1998, Pierre a pris sa retraite. Les allers-retours Toulon-Montélimar étaient fréquents. "J'allais voir mon père, qui s'est retrouvé désemparé au décès de maman. C'était un homme de caractère de la vieille école. Il ne savait rien se faire à manger ni gérer les papiers. Je devais être à ses côtés pour le

Je me régale ! Mon 1er article est paru sur le N°3 des cahiers d'Ancône "Richelieu à Ancône".

En 2014, mon implication dans la vie associative et mon profil d'ancien combattant a intéressé Mme Esposito, alors 1ère adjointe, qui a suggéré que je devienne le porte-drapeau. C'est ainsi que vous me voyez régulièrement sur les cérémonies patriotiques.

Avec les associations d'anciens combattants, nous nous retrouvons pour partager des moments de joie, sans nostalgie, histoire de profiter de la vie. Mais en ce moment, tout cela s'est arrêté, c'est bien regrettable. Lors des dernières occasions de nous réunir, j'ai malheureusement constaté que les rangs se clairsemaient. J'avance dans l'âge et je ne sais pas combien de cérémonies patriotiques je vais pouvoir assurer. Les jeunes générations devraient être sensibles à ce devoir de mémoire. Ami lecteur, si vous deveniez porte-drapeau ?"



LA PHOTO DE NATHAN : LE CYGNE DU LAC AUX TRUITES

Instagram collectif100nom

*Cette femelle cygne niche sur l'îlot au milieu du lac d'Ancône.
Elle a mis ses petits au monde.*

*Ce sont des oiseaux très beaux, majestueux et protecteurs.
Le cygne est également l'emblème du Danemark.*

Crédit photo Nathan Bigeard



ANCÔNE ET LA BOISSON BLANCHE DE L'ABBÉ MAGNAT



Bien avant le sirop Typhon de Richard Anthony, aussi connue que la Quintonine pour asthéniques, voici la Boisson Blanche de l'Abbé Magnat, curé d'Ancône vers la fin de sa vie.

Nous sommes là avant la guerre de 14. Comment définir le personnage ? Inventeur éclectique, géo trouve-tout ou charlatan en soutane ? Il avait produit déjà, au milieu du XIXème siècle, un ouvrage destiné à connaître le solfège sans avoir à l'apprendre, une « méthode à l'usage des enfants pour leur rendre facile l'étude du plain-chant ». Fumeux et guère plus simple que le... solfège ! De nos jours, en pianotant un peu sur les moteurs de recherche, on s'aperçoit que le plain-chant existait déjà au... XVIIème siècle !

La Boisson Blanche donc ! L'ecclésiastique la conseille pour lutter contre la rougeole, la scarlatine, la petite-vérole, les fièvres typhoïdes, l'érysipèle (une maladie de la peau), l'influenza, la jaunisse, la coqueluche, la grippe, pour aider au développement des jeunes enfants, pour venir en aide aux femmes enceintes et aux nourrices et, très certainement, si le professeur Raoult l'avait connue, pour lutter contre la Covid19. A elle seule, la bouteille d'un litre ou le petit flacon remplaçait toute

une pharmacie ! De plus, la posologie était simple : c'est par litres entiers qu'il fallait absorber le breuvage pour que le traitement soit efficace !

A cette époque, les magazines et journaux regorgeaient de ces publicités vantant ces produits ou objets miracles censés soulager les souffrances des gens. Ainsi, Ancône fut-il connu nationalement grâce à la Boisson Blanche de l'Abbé Magnat, bien avant qu'on implante un aéroport à ses portes ! C'était toujours ça ! Car cet élixir valut au curé quelques démêlés avec la justice et heureusement, depuis, la médecine a fait beaucoup de progrès !

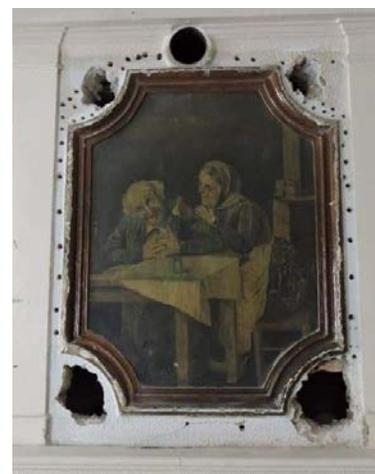
RESTAURATION DU TABLEAU

Le bar-café situé dans la Grande rue a vu toute une jeunesse défiler.

À l'étage, on organisait des bals le samedi soir et le dimanche : la rue était alors envahie par les bicyclettes des danseurs. Un des tous premiers postes de télé du village trônait dans ce bar, c'était l'époque de l'émission télévisée « la piste aux étoiles » et de « Rintintin et Rustie » : chez le propriétaire, Monsieur Roussel, une flopée de gamins s'impatientsaient devant son café pour regarder les épisodes hebdomadaires.

L'un des amis du propriétaire, Louis Mercier, artisan-peintre-décorateur, s'est exercé avec succès à l'art pictural. Il peint sur un drap de lit une

œuvre que l'on pourrait appeler « scène de bar » qu'il colla au-dessus du manteau de la cheminée de la salle de cet ancien bar-café. Cette toile retrace en filigrane tout un pan de la vie sociale de notre village. Elle appartient désormais au patrimoine communal. Fred Chapus son dernier propriétaire, en a fait don à l'association Ancône Culture et Patrimoine qui la restaure avec l'aide municipale et départementale.



ÉTAT CIVIL / CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

NAISSANCES

Charly ANZIANI-VENTE né le 16/11/20
Mathieu, Milo DELAGE né le 17/11/20
Téo, Cédric, Hugo CHEVALIER EYMERY né le 27/11/20
Kamillia Hilaire née le 16/12/20
Séléna, Eva RAMOS DA SILVA née le 11/02/21
Arthur, Marc, Patrick MARTINOTY né le 23/02/21
Marcus, Elio SILVESTRE né le 26/03/21
Théo, Pierre, Eric MAMBRE né 01/04/21
Solán, Maël, Mathys PONGY MURER né le 05/04/21
Romy, Angèle GAMBIN née le 06/04/21
Leïla DJAHAFI née le 02/05/21



MARIAGES

Philippe JAFFLIN et Tania DEGRYSE : le 08/05/2021



Thomas BARRE et Marina
RYKOFF : le 21/05/2021

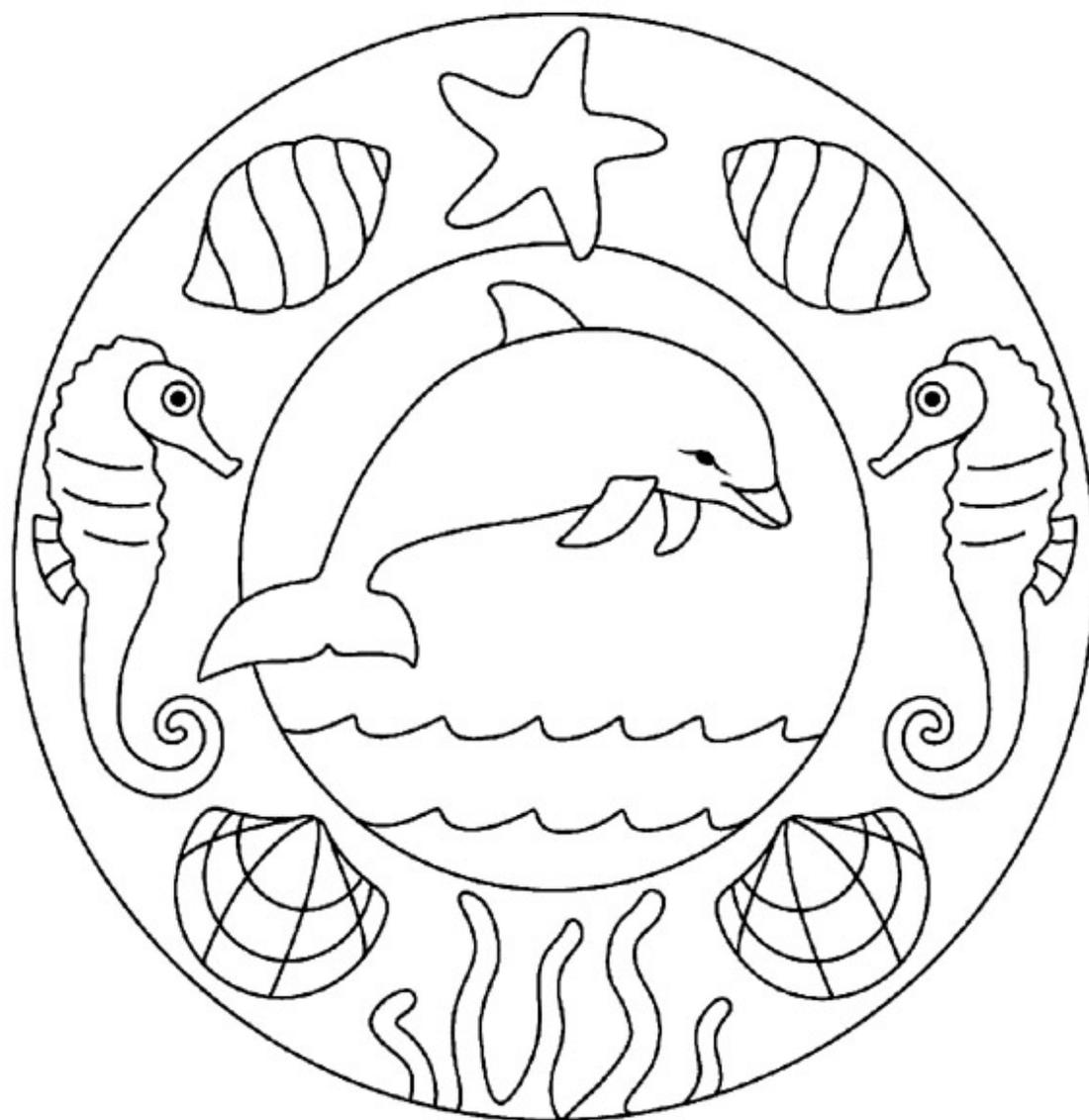


DÉCÈS

Lucette INTOAMENTE : le 06/10/2020
Bernard MERMIN : le 17/10/2020
Yvette BARBICHON : le 04/01/2021
Mélinié MARCOYAN : le 05/01/2021
Solange COURDESSES née HILAIRE : le 02/02/21
Guy SCHOUKROUN : le 04/02/2021
Jeannette HILAIRE née GAYA-CERDIA : le 23/04/21
François CAPAROS : le 22/05/21



COLORIAGES : À VOS CRAYONS !



VIE ASSOCIATIVE

Associations	Présidents	Mails
Le Sou des écoles Ancônaïses	Jennyfer Pudlik	pudlikjennyfer@gmail.com
La Chasse A.C.C.A.	Teddy Wilk	teddy.wilk@orange.fr
US Ancône	David Ruiz/ Karim Baz	david26200@hotmail.fr
La Paroisse	Georgette Plan	gf.plan26@outlook.fr
Le Tennis Club	Franck Bigard	bigardfranck@msn.com
Les Fous du Bad	Julien Decorte	lesfousdubad26@gmail.com
Le Club Honirine	Jacky Peresson	mm.quiblier@orange.fr
Association Détente et Loisirs	Eric Rhodet	sylvie.rhodet@orange.fr
Le Tarot	Franck Deumier	isthiana@live.fr - stephanie.donger@allianz.fr
Les Archers d'Ancône	Pascal Viltard	archers-ancone@laposte.net
Les Pitchouns	Mme Grégoire	annie.bertoldo@wanadoo.fr - sandrinegre26@gmail.com
Comité des fêtes	Corinne Bigard	comitedesfetes26200@gmail.com
Ancône Culture et Patrimoine	Claude Froment	claud.froment26@gmail.com
La Pétanque Ancônaïse	Laurent Roche	petanque.anconaïse@gmail.com
Les Canailles	Myriam Martinelli	lescanailles@outlook.fr

VIE ASSOCIATIVE

Association Club Honorine

À cause de la crise sanitaire, voilà plus d'un an que le club est en sommeil, le temps nous paraît très long... En janvier, l'AG n'a donc pas pu se faire.

Nous avons fait une permanence les 15 et 16 mars à la salle Marcel Tauleigne pour le renouvellement d'adhésions 2021.

Cette situation sanitaire a entraîné une baisse prévisible du nombre de nos adhérents. Nous avons beaucoup d'espoir dans la reprise de nos activités.

Voici le programme élaboré pour le reste de l'année 2021 :

samedi 3 juillet repas salle Claude Allain,
vendredi 30 juillet escapade lyonnaise choucroute Brasserie Georges,
vendredi 10 septembre : journée à Martigues - petit train de la côte bleue,
vendredi 8 octobre sortie en Camargue, bouillabaisse aux Salins de Giraud,
dimanche 7 novembre : loto salle Claude Allain,
dimanche 12 décembre repas de fin d'année

A.C.C.A. Ancône



Les chasseurs ancônais ont commencé leur nouvelle saison en organisant une battue au mois d'août sous la houlette du président Teddy WILK et leurs efforts ont été récompensés avec le prélèvement d'un sanglier de 74 kg tué par le secrétaire Laurent SYLVESTRE. Lors de la deuxième battue qui s'est déroulée en octobre avec des amis chasseurs de Savasse, un sanglier de 62 kg a été tué par Ludovic WILK.

Association La compagnie des archers d'Ancône



Compétition, animation ou initiation :

La compagnie des Archers d'Ancône est présente dans la commune depuis plus de 30 ans. Elle saura vous faire partager sa passion pour le tir à l'arc. La technique est ancienne, mais c'est un sport qui se pratique avec un équipement moderne qui vous permettra d'adapter votre tir sur cible à des distances différentes.

Venez-vous initier au tir à l'arc à la salle Claude Allain d'Ancône. Nous vous accueillerons pour une séance d'initiation, à votre disposition un arc et des flèches, et sur les conseils d'un instructeur vous pourrez défier le blason.

Une école de tir à l'arc accueille les jeunes, avec des séances d'entraînement tous les mercredi après midi, découverte du sport, initiation, tir en cible.

Pour les adultes nous vous accueillerons à partir de septembre dans la salle pour des initiations :
le lundi de 18 h à 20 h 30
le mercredi de 18h 30 à 20 h 30
le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30
(les horaires sont donnés à titre informatif)

Vous pouvez nous contacter

Pascal : 06 32 05 24 24

Facebook : Compagnie des Archers d'Ancone

Courriel : archers-ancone@laposte.net

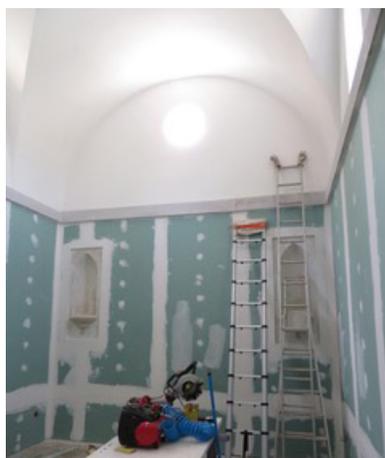
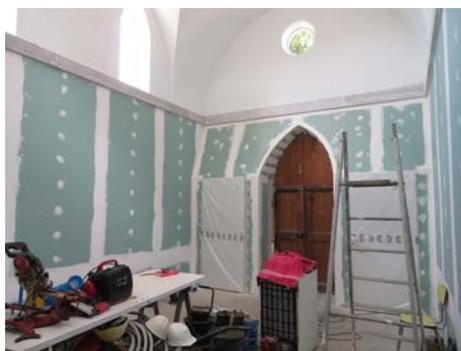
VIE ASSOCIATIVE

Ancône Culture et Patrimoine

ACP, voici donc venu le temps de couper des rubans !

Confinement, dé-confinement, confinement, dé-confinement.... Voilà ce qu'ont été les quinze derniers mois de toutes les associations. Ancône Culture et Patrimoine n'a pas échappé à cette réalité.

Toutefois, les projets ont pu progresser par petits groupes ou en télétravail comme on l'a vu avec la parution du numéro 4 des Cahiers d'Ancône en septembre dernier. Les travaux de la Chapelle-Maison du Patrimoine vont s'achever avec l'installation des nouveaux vitraux et l'aménagement de la salle.



Les adhérents ont continué à faire confiance à l'équipe conservée pour cause d'impossibilité de tenir une assemblée générale en bonne et due forme, en renouvelant officieusement leurs cotisations. Merci à eux !

Voici donc le temps de présenter à la population, aux partenaires et aux institutionnels, Mairie et Département, les réalisations achevées.

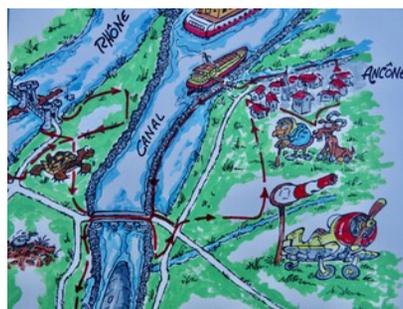
L'été venu, ce sera en premier lieu, le parcours connecté du village qui sera dévoilé au public local mais aussi, par le biais de la presse, aux futurs visiteurs extérieurs. Le grand panneau annonçant les balades au nouveau centre-cœur de village et les panonceaux disséminés dans le village renvoyant aux pages explicatives du site internet de la carte patrimoine de la Drôme seront installés.

Cet automne, les vitraux de la Chapelle-Maison du Patrimoine brilleront de mille feux à chaque tombée

de la nuit et normalement à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous programmerons la première exposition sur le thème du halage, de la navigation fluviale et des vieux métiers. En cette occasion, un numéro spécial des Cahiers d'Ancône reprenant le contenu de cette exposition sera proposé au public.

En fin d'année, pour la Saint-Nicolas, patron des mariniers d'Ancône, du Rhône et d'ailleurs, seront officiellement inaugurées toutes les réalisations d'ACP, clôturant ainsi un premier cycle, bien involontairement rallongé, de la vie de l'association : la Chapelle-Maison du Patrimoine et ses vitraux, la restauration du tableau de Mercier, œuvre d'un artiste du cru qui dormait derrière un panneau de contreplaqué dans l'ancienne épicerie Chapus, les

projets « QRcode », la balade dans le village mais aussi le cimetière connecté dont on vous reparlera... A ce moment, ACP aura un peu plus de six ans d'existence, le temps de la mandature d'une municipalité. Sera alors venu le moment de regarder devant soi et d'imaginer l'avenir de l'association pour les cinq ou six ans à venir en inscrivant l'association dans des projets fédérateurs.



VIE ASSOCIATIVE



Association US ANCÔNE

La saison 2020-2021 se termine. Une saison sportive qui avait bien débuté notamment pour notre équipe fanion qui était leader de son championnat de D3, avant l'arrêt des compétitions et la décision de la FFF de déclarer une « saison blanche ».

Toutes nos manifestations ont dû être annulées. Par contre, nos éducateurs se sont démenés pour pouvoir proposer un maximum de créneaux à nos licenciés, en changeant notamment les horaires et jours d'entraînements à chaque annonce du gouvernement.

Nous avons pu tout de même maintenir nos stages durant les vacances, notamment le stage de printemps qui a permis à de nombreux enfants de venir s'amuser à pratiquer leur sport favori alors que la « règle des 10km » ne leur permettait pas de partir en vacances.

Nous préparons la saison prochaine, si vous êtes intéressé pour nous rejoindre (joueurs, dirigeants, éducateurs, ...) vous pouvez contacter Steve Allibert au 06.37.75.93.70.

A bientôt sur les terrains.



Paroisse Notre Dame du Rhône : église Saint Corneille et Saint Cyprien

Messe du dimanche : le 3^{ème} (et le 5^{ème}) dimanche du mois, à 9h, dans l'église au centre du village.
Au mois d'octobre et au mois de mai : Chapelet les vendredis à 18h30, à l'église d'Ancône.

Infos pratiques :

Pour des funérailles à l'église, veuillez vous adresser directement aux pompes funèbres, elles contacteront la paroisse.

Pour un baptême ou un mariage religieux, veuillez vous adresser à la permanence de Ste Croix : 19 rue Ste Croix à Montélimar 04 75 92 30 16.

Pour le catéchisme des enfants : éveil à la foi dès 3 ans ; du CE1 à CM2, contacter le 04 75 92 30 16 ou par mail : catechisme@notredamedurhone.fr (inscriptions même en cours d'année)

Pour les jeunes des collèges et lycées : adressez-vous au 19 rue Ste Croix à Montélimar 04 75 92 30 16 ou par mail : aumonerieedesjeunesndr@gmail.com.

Échos est un petit journal édité chaque mois par la Paroisse Notre Dame du Rhône. Il est à votre disposition à Ancône : à la mairie, au pôle médical et à l'église.

Vous pouvez également demander à le recevoir par e-mail, et aussi vous abonner à la newsletter mensuelle. Voir sur le site de la paroisse Notre Dame du Rhône : <http://ndrhone-valence.ccf.fr>

Les panneaux près de l'église récapitulent les événements importants du moment, dans la Paroisse. Facebook : paroissenotredamedurhone

Elisabeth BONPAIN 04 75 51 83 09 ou Georgette PLAN 04 75 01 06 25, peuvent commenter la visite de l'église. Les membres du Relais de la communauté : M.P MAHTEU, G. PLAN et P. AUBERT.



ÉVÈNEMENT

Chorale DELTA de Coline Serreau
Vendredi 23 Juillet 2021 à 18h
à l'église d'Ancône

EXPÉRIENCE MISS DRÔME VALLÉE DU RHÔNE POUR FLORA

Bonjour à tous ! Je suis Flora Martinez. Actuellement étudiante en deuxième année d'école d'art, dessin et sculpture à l'école Émile Cohl, Lyon 3^{ème}. En parallèle, je suis amatrice de lecture et d'écriture depuis petite. Mes dernières passions en date se tournent particulièrement vers les représentations modernes/performances/photographies/art brut, ainsi que le cinéma (avec mes collègues étudiants et professionnels, notamment aux Beaux-arts de Valence).

Je viens d'une famille qui s'est installée dans les alentours de Montélimar en 1980. Je vis à Ancône depuis 11 ans avec mon frère, Nicolas, mon père, Emmanuel, imprimeur et ma mère Valérie, comptable. Mes études ont d'abord commencé en école publique, puis privée durant la période du collège, avant de finir mon cursus en filière générale littéraire au lycée Alain Borne (spécialité anglais et art). En choisissant ce cursus, je souhaitais me donner l'occasion de m'épanouir encore mieux dans l'écriture et la création de poèmes / romans que je pratiquais déjà depuis quelques années. C'était mon moyen d'expression, ce qui m'a construit pour la confiance en soi et aidé dans l'élocution dans une enfance où je me présentais comme enfermée, timide, apeurée des autres. L'art en général m'a beaucoup aidée pour me développer socialement et m'a donné goût à plusieurs autres sujets par la suite (notamment les faits d'actualité et les combats menés par chacun pour l'égalité par exemple).

Par la suite, mon rêve, après avoir terminé ma licence, serait de pouvoir m'épanouir dans un travail de communication (presse) en développant à côté un travail d'artiste/graphiste/concepteur artistique, et mener à bien mon projet d'écriture : une histoire que je construis (un univers basé sur le sujet de la collapsologie et les relations humaines, leur évolution dans le futur, sujets qui me tiennent à cœur d'exprimer). Durant ce parcours je souhaiterais donc dans le meilleur des cas pouvoir partager une vision du monde à des lecteurs ou téléspectateurs (à travers un film, une série animée), après avoir pris le temps

de me questionner sur mes véritables motivations, les combats que je décide d'engager au sein de la société. C'est un projet ambitieux, qui demandera du temps, et de la patience, et je souhaite sincèrement lui donner le jour après avoir pris le temps de construire.

Dernièrement, j'ai participé au concours de miss Drôme Vallée du Rhône (comité que je salue et remercie infiniment au passage), et été élue 4^e dauphine 2021. Si j'ai décidé de faire le concours de Miss départementale, c'était pour découvrir un nouvel univers et de nouvelles personnes afin d'enrichir mon panel de connaissances, et si possible, pouvoir me découvrir mieux, et mieux comprendre les autres. J'ai beaucoup aimé l'expérience des miss. J'ai rencontré de très belles personnes, l'équipe nous a bien entendu beaucoup appris sur le monde professionnel, ses attentes, en nous aidant donc à développer notre assurance. Je suis très heureuse d'avoir pu partager des moments avec le personnel, le juré, et les candidates, à qui je souhaite une très bonne continuation par la suite d'ailleurs (malgré la situation sanitaire actuelle qui nous contraint quelque peu). Pour terminer, j'aimerais beaucoup parler de notre village et surtout de l'inspiration qu'il m'a procuré, depuis petite. J'ai commencé

à prendre goût à la peinture ou croquis en extérieur grâce à la nature et à l'architecture bucolique au centre du village, spécialement près des lînes : c'est aussi là que je pratique quelques ballades introspectives quand j'ai besoin de narrer ou de prendre du temps au-delà du travail.

En dehors de l'activité du dessin, c'est aussi dans les quartiers alentours que j'ai pu rencontrer de très bons amis.

J'aurais aimé, peut-être, voir un petit musée, une galerie locale, ou une plus grande bibliothèque près de la mairie. Ne pouvant me séparer de livres c'est un choix purement subjectif!



AGENDA (MIS À JOUR SUR anconedrome.fr)

**20 et 27
juin**

Élections régionales et départementales
1^{er} tour dimanche 20 juin
2^e tour dimanche 27 juin

**24
septembre**

Conférence Raoul Dufy
(dans le cadre des
rencontres culturelles
Itinérances)

**02
juillet**

Inauguration du circuit connecté
Association ACP
18h - parvis de la mairie

**du 4 au
10 octobre**

Semaine Bleue
Programme en
cours d'élaboration.
Suivre l'actualité sur
anconedrome.fr

**13
juillet**

Fête de la Lône
Feu d'artifice place des Platanes

**8
octobre**

Atelier mémoire (dans
le cadre des rencontres
culturelles Itinérances)

**14
juillet**

Journée festive avec
ADL, ACL et le club Honorine

**23
octobre**

Bourse aux jouets du Sou
des écoles (sous réserve)

**16
juillet**

Cinéma de plein air
place des Platanes

Les lotos, salle des fêtes

7 novembre, 14h : loto du club honorine

14 novembre, 18h : petit loto de l'ACCA

21 novembre, 18h : petit loto de l'ADL

27 novembre, 20h : loto du Sou des écoles
(sous réserve)

28 novembre, 18h : petit loto de la Paroisse

5 décembre, 18h : petit loto de ACP

11 décembre, 20h : loto du football

**du 27 au
29 août**

Fête votive
Feu d'artifice le 29 août

fin août

«Rendez-vous musical à la
fontaine de mon village.»
Date en attente
de confirmation.
Suivre l'actualité sur
anconedrome.fr

**début
décembre**

3 ET 4 - TÉLÉTHON :
12h de tir à l'arc avec la Compagnie
des Archers d'Ancône

4 décembre
Illuminations de Noël
Moment convivial proposé par la
mairie à la salle des fêtes

5 décembre
Marché de Noël des Canailles
(sous réserve)

TECHNICITÉ, PRÉCISION, PERFECTION...



Voici ce qui définit en quelques mots Chloé, une jeune coiffeuse à domicile, installée à Ancône depuis plusieurs années.

Après avoir obtenu ses diplômes (CAP et BP coiffure), Chloé a complété sa formation par un Brevet de Maîtrise, qui lui permettra d'enseigner, si elle a besoin de se reconverter au cours de sa carrière professionnelle.

« On ne sait jamais ce que l'avenir nous réserve, si je développe des allergies ou que je préfère me ré-orienter, je veux pouvoir le faire. J'ai préféré anticiper et poursuivre mes études pour avoir ce choix. »

Après sa formation, Chloé a été salariée dans un salon puis a pris son envol pour devenir, en 2019, jeune entrepreneur avec son

activité de coiffeuse à domicile.

Originaire de Cruas, notre commune à dimension humaine et proche de Montélimar l'a attirée.

Bercée par cet univers de la coiffure, Chloé adore se « challenger » en participant à de nombreux concours. « Dès que l'un commence, j'enchaîne rapidement sur le suivant. Chaque concours demande 3 mois de préparation au minimum. Je m'entraîne sur une tête maléable plutôt que le modèle vivant pour m'exercer dès que je le peux, à raison d'1 heure /soir en moyenne.

J'aime la technicité des chignons complexes. Ceux-ci sont très beaux mais difficiles à porter. C'est comme dans la haute-couture, des réalisations réservées au concours.

Je réfléchis aux idées, je me pose pour les mettre en forme puis les peaufine avec la pratique. J'ai décroché plusieurs fois le podium.

Cette spécialisation dans les chignons est un atout pour la maîtrise et la rapidité d'exécution lorsqu'elle coiffe des futures mariées et leur famille par exemple.

Chloé coiffe les petits comme les grands, toutes générations confondues. Vous êtes déjà nombreux à l'avoir sollicitée, près de 30% de sa clientèle est sur la commune. Disponible, agréable et abordable (en terme de tarifs), Chloé est autonome lorsqu'elle vient chez vous, elle arrive avec son matériel mais aussi son sourire et sa bonne humeur. « J'ai trouvé mon équilibre, je facilite les choses pour les clients qui préfèrent être coiffés chez eux, je suis ravie. »

Création coiffure

Chloé Gaillard - 07 86 84 01 86

Insta : creation_coiffure_by_Chloe

Enfants	
Coupe coiffage enfants jusqu'à 12 ans	
Hommes	
Coupe homme, raseage	15€
Femmes	
Brushing	15€
Brushing au lissage	
Chignon	17€
Coupe femmes sans séchage	19€
Coupe femmes séchage naturel	22€
Coupe femmes brushing ou lissage	27€
Chouler	
Chouler racine et sans séchage	22€
Chouler racine et séchage naturel	24€
Chouler racine et brushing ou lissage	30€
Chouler racine et coupe sans séchage	33€
Chouler racine et coupe séchage naturel	36€
Chouler racine et coupe brushing ou lissage	43€
Supplément raseage	13€
Mèches	
Mèches racine et sans séchage	34€
Mèches racine et séchage naturel	36€
Mèches racine et brushing ou lissage	43€
Mèches racine et coupe sans séchage	45€
Mèches racine et coupe séchage naturel	48€
Mèches racine et coupe brushing ou lissage	55€
Supplément raseage	13€
Coiffures	
Tresses	25 à 28€
Attache simple	40€
Chignon	60€
Parfait mariée (1 essai + chignon pour J)	110€

LES POULETS DE PAULETTE

Paulette vous propose de la retrouver place Albert Gougeon tous les samedis avec sa rôtisserie « O bon poulet ». Les petites pommes de terre au four accompagnent délicieusement le poulet fermier ou rôti de porc pour vos déjeuners entre amis. Avec son foodtruck, Paulette propose également de vous accompagner pour tous vos évènements festifs (mariage, baptême, anniversaire...). Réservation conseillée au 06 69 92 95 13

Rôtisserie O bon poulet
06.69.92.95.13
Poulet, jambon, paella
Ce deplace pour tout évènement
Pensez à réserver

MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION

DU NOUVEAU DU CÔTÉ DE LA BASE DE LOISIRS



Un food truck, une guinguette, une structure gonflable géante, de la location de paddles et de pédalos viendront compléter les équipements déjà présents. Découvrez ce qui vous attend...

Montel'O Park

Ouverture le 1er juillet, tous les jours, de 14h à 20h

- Aquapark de 1200 m², à partir de 6 ans
- Location de paddles, paddles géants, pédalos



La guinguette restaurant :

- Ouvert 7/7 de 11h à 23h (14h-23h le lundi et mardi midi)
- Soirée à thème tous les soirs avec projections, concerts, karaokés

Food truck «Au bonheur des gourmands» :

- Ouverture à partir de mi-mai
- Glaces à l'italienne, des paninis, thé, café, crêpes...
- Distribue gratuitement les clubs de golf et les frisbees pour le Disc Golf

Et aussi des aires de pique-nique, un service de voiturette électrique, un parcours de Mini-Golf et de Disc Golf, une aire de fitness et une aire de jeux ainsi qu'un parcours pédestre de 3,2 km viennent compléter les services et activités.

Envie de piquer une tête ? Envie de farniente au soleil ? Envie de rafraîchissement ? Envie de sensations fortes ?

Cette été, rendez-vous à la base de loisirs pour découvrir toutes les nouveautés !



TESTEZ LES VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE POUR VOUS BALADER SUR LE TERRITOIRE DE MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION



Infos pratiques

Accès par la route du Teil puis par le chemin des Travailleurs, pour accéder par le chemin des Ballastières. Site interdit aux véhicules à moteur. Parking de 220 places aménagé à l'entrée.

Latitude 44.556944
Longitude 4.749496000000022

Entrée libre
04 75 00 50 00

Du 1^{er} juillet au 31 août
baignade surveillée dans la zone balisée de 12h à 18h30



Avec les beaux jours et la fin du confinement, venez vous dégourdir les jambes sur nos jolies routes ! Amis vététistes, l'Office de Tourisme, le Comité Départemental de Cyclotourisme et les communes de l'Agglo se sont associés pour créer 600 km de circuits balisés sur le territoire !



Infos pratiques

Tarifs : à partir de 23€/demi-journée.

À découvrir sur montelimar-tourisme.com

MONTÉLIMAR-AGGLOMÉRATION

OÙ SE TROUVENT LES DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO ?

Cinq déchèteries sont à votre disposition (pour toute visite, une carte d'accès est obligatoire) :

- **à Saucel-sur-Rhône** : la déchèterie du LOGIS NEUF, chemin du Broquet
- **au Nord de Montélimar** : la déchèterie des LEONARDS, chemin des Léonards
- **au Sud de Montélimar** : la déchèterie des PRÉSIDENTS, boulevard du Président René-Coty
- **à Montboucher-sur-Jabron** : la déchèterie des CONSTANTINS, chemin de Vermonon
- **à La Laupie** : la déchèterie de LA LAUPIE, quartier Roussas

Les horaires d'ouverture

Pour les déchèteries de Montélimar, Saucel-sur-Rhône et Montboucher-sur-Jabron

PERIODE*	LUNDI - MARDI MERCREDI	JEUDI - VENDREDI SAMEDI	DIMANCHE	JOURS FÉRIÉS
HIVER	14h - 17h30	9h - 11h45 et 14h - 17h30	Les Léonards et les Présidents uniquement : 9h - 11h45	Fermé
ÉTÉ	14h - 19h	9h - 11h45 et 14h - 19h	Les Léonards et les Présidents uniquement : 9h - 11h45	Fermé

Pour la déchèterie de La Laupie

OUVERTURES	LUNDI - MERCREDI - VENDREDI - SAMEDI
HORAIRES	9h - 12h et 14h - 17h30

Quels déchets sont autorisés ?



MOBILIERS
USAGÉS



TOUT VENANT



GRAVATS



VEGETAUX



BOIS BRUT



FERRAILLE



CARTONS



DEEE



EMBALLAGES
PAPIERS



VERRE



TEXTILES



HUILES DE VIDANGE/
ALIMENTAIRES USAGÉES



POLYSTYRÈNE
BLANC ET PROPRE



DDS (Déchets
dangereux Spéciaux)



PNEUS VL

REFUSÉS AUX PROFESSIONNELS



Comment obtenir une carte d'accès ?

Disponible dans les bureaux de Montélimar-Agglomération muni d'un justificatif de domicile ou via le site internet.



Infos pratiques :

Pour retrouver les horaires, le formulaire de demande de carte et le guide pratique à télécharger, rendez-vous sur le site :

montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/dechets/les-decheteries



CARRON ET CIE PARTICULIERS & ENTREPRISES

LIVRAISON FIOUL



BP SUPER FIOUL (-21°) - FIOUL
GASOIL - GNR

04 75 01 45 48

SERVICE RÉACTIF, RAPIDE ET PROFESSIONNEL.
LIVRAISONS DU LUNDI AU VENDREDI 8H-12H00/13H30-17H30
LIVRAISONS À 40KM AUTOUR DE L'AGENCE



L'énergie est notre avenir, économisons la !

CARRON ET CIE
ANCONE

14 RUE DE LA CROIX . 26200 ANCONE
04 75 01 45 48 . bassetfioul@wanadoo.fr
www.carron-basset.fr



HALTE AUX CAMBRIOLAGES !

Sécurité privée des biens et des personnes depuis 30 ans



ALARME



TÉLÉSURVEILLANCE



ASSISTANCE

04 75 01 02 07

32-34, Grande Rue - Ancône - BP 123 - 26203 MONTELIMAR cedex
commercial@sas26.fr - www.sas26.fr